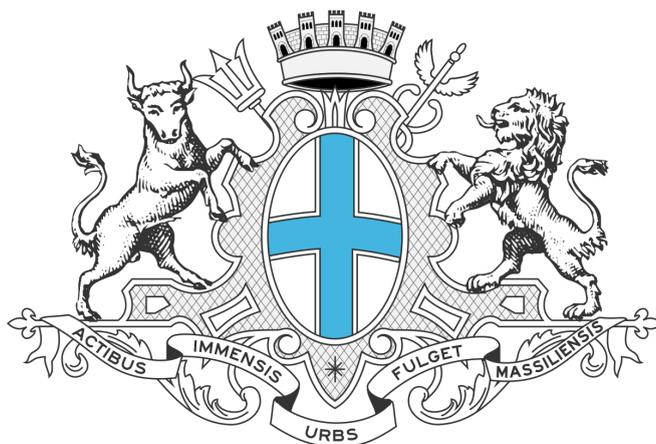


Fiche presse

Ville de Marseille

L'AMÉLIORATION DU BÂTI DES ÉCOLES : LA PRIORITÉ DE LA MAIRIE DE MARSEILLE



Mercredi 2 décembre 2020

SOMMAIRE

- I. **Rappel du contexte des diagnostics réalisés en 2019**
- II. **680 000 m² de parc scolaire diagnostiqués**
- III. **Les premières conclusions : sécurité garantie mais plus de 200 millions d'euros de travaux nécessaires**
- IV. **La programmation des actions de la nouvelle municipalité**

I. Rappel du contexte des diagnostics réalisés en 2019

Trois ans après l'alerte lancée en 2016 par les directeurs-rices d'écoles et les médias sur l'état de dégradation des écoles et la mise en place d'un premier groupe de travail avec la Préfecture des Bouches-du-Rhône, le Rectorat et la Ville de Marseille, Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Education et de la Jeunesse, émettait un avis favorable pour la réalisation par l'État d'un audit des écoles marseillaises pour la rentrée de septembre 2019.

Piloté par l'Inspection Générale des Services Techniques, l'audit avait pour objectif de :
« Répondre aux attentes sécuritaires des parents et enseignants dans le contexte post rue d'Aubagne, la ville étant à ce moment-là sollicitée par de nombreuses demandes portant sur les bâtiments scolaires. »

II. 680 000 m² de parc scolaire diagnostiqués

Un marché en 2 lots séparés, Nord et Sud, avait été lancé dans le but de rendre compte de l'état technique des 680 000 m² de parc scolaire, d'identifier et de signaler les urgences, de préconiser et d'évaluer les travaux nécessaires.

Plus précisément, l'audit visait :

- les espaces pédagogiques et d'accompagnement
- les réfectoires
- les gymnases
- les logements de fonction
- les conciergeries

Au total, les diagnostics réalisés par les 2 bureaux de contrôle se caractérisent par :

- **470 unités pédagogiques visitées**
- **réparties sur 276 sites**
- **représentant 879 bâtiments indépendants (dont gymnases)**
- **comportant au global 15 717 locaux tous visités**

Afin de ne pas interférer avec la rentrée scolaire, les prestations de contrôle avaient débuté le 9 septembre 2019 et s'étaient terminées :

- le 16 décembre 2019 pour les locaux scolaires ainsi que pour les gymnases et conciergeries situés au sein de la même enceinte scolaire.
- le 16 mars 2020 pour les logements et autres locaux présents sur site.

III. Les premières conclusions : sécurité garantie mais plus de 200 millions d'euros de travaux nécessaires

Les bureaux de contrôle ont conclu que **les structures et les fondations du patrimoine scolaire ne présentent aucune pathologie menaçant la solidité du bâtiment** : tous les enfants et les personnes qui le fréquentent sont en sécurité.

Par ailleurs, les besoins en maintenance ou grosses réparations (hors améliorations performantielles ou besoins fonctionnels) ont été estimés à 213 437 698 € HT **soit 256 125 238 € TTC**.

843 points critiques ont été identifiés et transmis aux services compétents de la Mairie de Marseille fin janvier 2020 : 509 dans le secteur Sud et 334 dans le secteur Nord.

Ils ont été classés sur la base des critères suivants :

- État général : dégradations significatives
- Alerte : signalement de non-conformité
- Fonctionnalité : inopérante
- Programmation travaux : immédiate

L'analyse globale des résultats a fait apparaître un besoin d'investissement sur deux champs majeurs :

- **Le clos et couvert** (*menuiseries extérieures, façades, isolation parois verticales, couverture, étanchéité*) - le coût cumulé de ces postes représente 105 709 861 € HT soit 50% du coût global.
- **L'accessibilité aux personnes handicapés** - le coût est de 44 176 902 € HT, soit 21% du coût global ressortant des diagnostics. Les travaux correspondants sont pris en charge dans le cadre de la programmation Adap (Agenda d'accessibilité programmée).

IV. La programmation des actions de la nouvelle municipalité

Depuis l'été 2020, la nouvelle municipalité s'est engagée dans un plan de réalisation des travaux urgents dans les écoles marseillaises. **La Mairie de Marseille a débloqué un budget d'urgence et a défini des priorités afin d'achever au plus vite plus de 620 opérations urgentes au cours du second semestre 2020** : nettoyage des gouttières, travaux d'étanchéité, réfections de cours d'école, changement de menuiseries, etc (voir tableau ci-joint).

Pour la période **de juillet à décembre 2020, le montant des travaux s'élève à 18,5 M€** et se décline de la façon suivante :

- bâtiments Sud : 7,197M€
- bâtiments Nord : 11,303 M€

Une nouvelle étape sera lancée **dès janvier 2021 avec 134 opérations programmées, soit plus de 90 % des diagnostics de l'audit au terme du premier trimestre 2021.**

Des travaux de grande ampleur, nécessitant des délais de mise en œuvre plus importants, seront réalisés au rythme des vacances scolaires de l'année 2021. Ces opérations relèvent notamment de la sécurisation du bâti :

- Remplacement de menuiseries extérieures ou volets,
- Réfections des sols intérieurs (tomettes décollées, dalles plastiques dégradées...) ou extérieurs dans les cours,
- Réfections de revêtements muraux,
- Remplacement de dalles de faux-plafond,
- Remplacement de radiateurs à gaz afin d'améliorer la qualité de l'air,
- Étanchéification de toitures, etc.

Les travaux engagés jusqu'à la fin de l'année 2021 permettront de répondre aux urgences diagnostiquées dès décembre 2019.

85 grandes opérations seront entreprises sur le long terme concernant le renouvellement ou la réhabilitation totale de certains établissements et le renforcement des outils d'entretien du bâti.

Les travaux réalisés à l'école de l'Estaque plage pour un montant de 485 000 € :

- Mise en sécurité du plancher de deux salles de classe,
- **Reconstruction totale d'une coursive,**
- Modernisation des cours et du préau,
- Rénovation intégrale de la cage d'escalier,
- Réfection de l'ensemble des sanitaires,
- Réfection et **modernisation de 5 salles de classe** avec la pose d'un hub multimédia près du bureau de l'enseignant, la pose de rangées de pavés LED, etc. Les salles de classe de cette école deviennent connectées, configurables et aménageables.



Contacts presse

Aurore VINCENT

avincent@marseille.fr

04 91 14 64 90

Julien BOSQ

jubosq@marseille.fr

04 91 14 64 32